

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 07/08/2023 BAC (à compter du 27/08/2023)

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE LA SANTE
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin (généraliste) itinérant
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 9760 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des îles des Tuamotu Gambier - Papeete
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du Subdivisionnaire des Tuamotu-Gambier, le médecin exerce ses fonctions au sein de la subdivision déconcentrée des îles des Tuamotu-Gambier. Il assure le remplacement temporaire de ses confrères dans les centres médicaux relevant de la Direction de la santé au sein de l'archipel des Tuamotu-Gambier. Hors mission d'itinérance il est basé à Papeete et exerce au sein du Dispensaire des Tuamotu-Gambier. Il assure la prise en charge de la santé de la population des îles dans lesquelles il est affecté en assurant la continuité des soins médicaux curatifs et préventifs. Il participe aux astreintes selon le tableau de service établi ou lors de ses missions de remplacement dans les centres médicaux de l'archipel.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Selon les effectifs des centres médicaux où il exerce
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Subdivisionnaire des Tuamotu-Gambier
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Disponible à tout moment - En position d'astreintes 24h sur 24 si besoin - Isolement et insularité - Découverte des îles, ses populations et leur culture - Exercice en étroite collaboration avec les différentes structures sanitaires de l'archipel et le Centre hospitalier, notamment le SAMU, les services de l'île, le CSA, etc.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Assurer les missions de médecine préventive, éducative et effectuer des consultations courantes : ➤ Consultation de protection maternelle et infantile ; ➤ Santé scolaire ; ➤ Prévention secondaire (suivi des chroniques) ; ➤ Education pour la santé en milieu scolaire et associatif. Assurer les missions de médecine curative : ➤ Établir un diagnostic et les prescriptions de traitement ou d'examens complémentaires. ➤ Mettre à jour le dossier clinique des patients. ➤ Appliquer et superviser l'application de protocoles médicaux et paramédicaux. Gérer les affaires administratives des structures de santé des îles où il est affecté temporairement Au Dispensaire des TG : ➤ Assurer les activités de soins, d'urgences et télé médicales ➤ Accompagner l'organisation du service vers son évolution télé-médicale
14	ACTIVITES ANNEXES :

- Participer à la formation des agents.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Sens des responsabilités			X
	➤ Rigoureux, organisé, méthodique			X
	➤ Polyvalent			X
	➤ Disponibilité			X
	➤ Capacités de travail en équipe			X
	➤ Adaptabilité			X
	➤ Maîtrise des outils de bureautique		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : ➤ Urgences ➤ Santé publique ➤ Exercice en milieu insulaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :